

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

---

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

---

**Séance du 24 septembre 2004  
(convocation du 13 septembre 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle  
Mme. CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude  
M. CASTEL Lucien à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 H 30  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri  
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel  
M. ROUSSET Alain à M. HOUDEBERT Henri  
M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max  
M. SIMON Patrick à M. MARTIN Hugues  
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT Bernard  
M. TAVART Jean-Michel à M. LABISTE Bernard  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth  
Mme WALRYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique à partir de 11 heures

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**CENON - FLOIRAC - Aménagement du cours Gambetta - Plan de financement -  
Décision - Demande de subvention Fonds européen programme pic Urban -  
Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du programme de la Voirie d'Intérêt Communautaire, la Communauté urbaine de Bordeaux a choisi de réaménager le cours Gambetta limitrophe des communes de Cenon et Floirac.

Ce cours, qui est un axe de transit fréquenté, est bordé de part et d'autre de nombreux commerces et services formant un pôle de proximité linéaire pour les quartiers du Bas Cenon et du Bas Floirac, dont des cités d'habitat social.

Cette particularité génère nombre de déplacements piétons et deux roues qui impliquent de prendre des mesures destinées à améliorer la sécurité routière et à favoriser le stationnement.

L'aménagement projeté consiste en la requalification complète de l'image du cours :

- sécurisation pour tous les usagers.
- faciliter et rendre plus attractifs les déplacements piétons.
- traiter les carrefours.
- redistribuer les espaces.
- organiser le stationnement.
- traitement qualitatif au travers des matériaux, mobilier urbain et plantations d'arbres d'alignement.

A ce titre, ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention européenne au titre du programme pic Urban qui s'établirait à 686 452,48 € HT soit 40 % du coût éligible de l'opération, évalué à 1 716 131,19 € HT, toutes maîtrises d'ouvrage confondues.

Un dossier de demande de subvention, pour la part de travaux incomptant, est présenté séparément par les villes de Cenon et Floirac ainsi que par la Communauté urbaine qui sollicitera ainsi une subvention de 510 342,14 € HT telle qu'elle apparaît dans le tableau de financement ci-dessous.

Financeurs	Nature du financement	Montant en €	%	Date d'obtention
Communauté urbaine de Bordeaux		765 513,22	60	
Union européenne	FEDER	510 342,14	40	
Total H.T.		1 275 855,36	100	

Au cas où la subvention qui lui serait accordée serait inférieure à celle attendue, la Communauté urbaine financera la différence, l'opération étant inscrite au programme évoqué plus avant.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir :

- adopter le plan de financement
- autoriser M. le Président à solliciter cette subvention.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
8 OCTOBRE 2004

M. ALAIN DAVID

